

le bulletin de liaison



Les syndicats SUD industrie en action : des élections aux mobilisations sur le terrain !

Nos syndicats bataillent maintenant depuis plusieurs années pour interpeller et mobiliser sur la nouvelle convention collective de la métallurgie, avec effet au 1er janvier 2024. Pendant plusieurs années, nous avons tenté de rendre les négociations plus transparentes grâce à SUD industrie Basse-Normandie par exemple - présent dans la CCN métallurgie calvados -, alors qu'aucune information ne filtrait et que les salariés étaient tenus à l'écart, tout comme notre organisation. Ce n'est pas faute d'avoir proposé à la CGT métallurgie de mener une campagne conjointe, mais la porte s'est refermée. Et nous en sommes là aujourd'hui : de nombreuses négociations d'entreprises sont en cours, et malgré toutes les formations réalisées par SUD industrie et celles encore à venir sur le sujet, il faudra retenir qu'il est urgent qu'un syndicat comme le notre puisse devenir représentatif au niveau de la branche pour changer toutes ces méthodes, sur le fond et sur la forme.

Qu'il s'agisse du niveau de l'établissement, de l'entreprise, de la branche ou de la filière, le constat reste le même : le syndicat doit être un outil de contre-pouvoir, et cela passe nécessairement par un travail d'information/argumentation auprès des collègues, de présence sur le terrain, et d'utilisation des instances comme des moyens et non une finalité. Au quotidien, les luttes sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail sont menées, tant

pour faire appliquer le code du travail que le faire progresser. C'est encore le cas suite à la décision de la Cour de cassation, obtenue par SUD-Solidaires et la CGT, pour faire reconnaître que pendant un arrêt maladie « ordinaire », il fallait continuer d'acquiescer des congés payés, conformément au droit européen. Plusieurs de nos syndicats ont réagi immédiatement et communiqué dans les entreprises. Il suffit pour cela de regarder le travail mené sur ce point et d'autres par SUD Valéo, SUD Eurial, SUD Naval Group, SUD La Hague, SUD Bombardier, SUD Stellantis, SUD ICT, SUD Bosch, etc.

Nous pourrions citer longuement toutes les équipes syndicales qui dernièrement sont intervenues avec force et vigueur dans les entreprises, et qui démontrent, exemples à l'appui, que notre syndicalisme apporte de réelles solutions et progresse. Le chemin reste encore long, mais les résultats sont là. Dernier exemple en date, la création de SUD sur le site de Bassens (33) à Michelin, qui est devenu le premier syndicat. D'autres élections sont en cours de préparation et apportons tout notre soutien : SUD Aubert & Duval, SUD Suez, SUD Nestlé, SUD Bodet SUD Ikea SUD Volvic, SUD Iveco, SUD Satelec, SUD Menuiseries du centre (Lapeyre) et à toutes les autres équipes. SUD est devenue incontournable dans nos secteurs industriels, à nous de continuer son développement partout.

Les salaires, un axe central de notre syndicalisme

Les salaires sont une préoccupation majeure des travailleurs et travailleuses. Le sujet, outre son aspect vital pour une masse de personnes, concentre la réalité de la lutte de classe : les riches ne veulent rien céder ! De quoi en faire une priorité d'action syndicale. Maîtriser le cadre légal n'est sans doute pas suffisant, mais c'est nécessaire. La négociation obligatoire, qu'il faut imposer au moins annuellement, est un moment fort

pour organiser l'action collective du personnel. L'information syndicale joue un rôle important dans la préparation de celle-ci et la construction du rapport de forces suppose une stratégie syndicale dans laquelle la démocratie prime. La radicalité inclut le travail sur les revendications. C'est pour cette raison que la revue *les Utopiques* publie dans son prochain numéro un article sur les salaires signé par nos co-secrétaires.



Union Fédérale SUD industrie

10, Avenue Rachel
75018 Paris

permanence@sudindustrie.org

www.sudindustrie.org

01.42.94.98.86

Co-secrétaires :

Francky Poiriez & Jérôme Massin

Trésorerie

Laurent Volonté 06.29.62.43.33

Marc Tzwangue 06.82.55.83.16

tresorerie@sudindustrie.org

Coordination - vie interne

Julien - 06.51.00.95.52

coordination@sudindustrie.org

Formation syndicale & IFESIS

Francis Fontana 06.30.71.78.22

Bernard Guillerey 06.70.93.61.51

formation@sudindustrie.org

Juridique

Mohamed Khenniche 06.66.61.04.12

Lucie Gomez 06.71.33.85.27

Sami Hamida 06.31.84.54.09

juridique@sudindustrie.org

Laïcité & lutte contre les discriminations

Francky & Julien

laicite@sudindustrie.org

International

Sami et Marc

international@sudindustrie.org

Boutique militante

Jérôme Massin 06.70.27.78.35

Zakaria Mortaji 06.50.32.68.06

boutique@sudindustrie.org

Luttes

Florent Cariou 07.86.15.86.84

luttes@sudindustrie.org

Communication

Janète Pereira 06.40.14.61.91

Bernard & Florent

communication@sudindustrie.org

Liaisons d'activité

Auto (Marc), caoutchouc (Nicolas),
Agro-alimentaire (Mickael) : contactez
directement la_permanence@

DISSOLUTION CIVITAS

Nous apprenons que le Conseil des ministres a enfin entériné la décision de dissolution de l'organisation intégriste traditionaliste catholique dite « Civitas ». Cette décision fait suite notamment à la médiatisation de propos antisémites cet été, qui n'étaient pas pourtant pas les premiers. Cette organisation d'extrême droite, radicale, avait comme obsession de remettre en cause les principes républicains pour les remplacer par ceux de Vichy. C'est une bonne nouvelle, mais qui est également due à la mobilisation militante, et ceci depuis des années. Même si l'antifascisme doit être le fruit des organisations avant tout de la classe ouvrière, il s'agit d'une victoire face à une organisation dangereuse. Il en était de même, quand le CCIF s'était vu enfin dissous, autre tenaille des délires identitaires et religieux. Réaffirmer notre antiracisme et nos valeurs est une priorité pour notre camp social.

BROCHURE CONGRÈS

L'Union Fédérale SUD Industrie vient d'éditer, sous forme d'une mini-brochure, la synthèse du congrès des 26, 27 et 28 juin 2023 à Reims. Cet événement, le 7ème dans la vie de notre syndicat, aura permis de débattre de plusieurs sujets : juridique, négociation collective, communication, etc. Vous pourrez retrouver l'intégralité des textes et résolutions votées lors du congrès, un récapitulatif des ateliers, la liste des membres du nouveau collectif d'animation, avec l'ensemble des contacts. De même, le rapport d'activité et le document d'orientation figurent également dans cette publication ; le tout y est accompagné de plusieurs photographies, revenant à la fois sur le cadre fraternel et convivial assuré par l'équipe d'organisation SUD industrie 51, mais aussi sur la manifestation devant la chambre patronale départementale. À télécharger sur notre site internet.

CONVENTION COLLECTIVE DE LA METALLURGIE

C'est parti, nos patrons vont distiller pendant des mois, au compte goutte, la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie. Aujourd'hui dans une confusion totale chacun découvre la formulation, par son patron, de son emploi, sans même qu'il connaisse notre quotidien. Du discours d'une prétendue simplification à la réalité, il y a bien plus qu'un fossé. Mais ce n'est pas fini, car ensuite ce sera la cotation de ce supposé emploi, et seulement plus tard enfin, la traduction financière de cette cotation. Tout cela par étapes. Puis ce sera le tour des rognages sur les salaires, suppression de la reconnaissance du travail réel, remise en cause des avantages acquis sur l'ancienneté etc... Le travail devrait être adapté à l'homme (selon la loi), mais l'UIMM (le syndicat des patrons) et ses partenaires syndicaux ont fait le choix inverse.

Ne les laissons pas détruire nos acquis et nos conditions de vie. Seules les luttes collectives seront gagnantes : contre ces fiches d'emplois contraires à nos contrats de travail, pour dès aujourd'hui de substantielles augmentations de salaire pour tous, et aussi dès maintenant pour la garantie pour tous (y compris les nouveaux embauchés) de tous les avantages sociaux acquis. Sans ces luttes nous découvrirons les dégâts et des collègues sur le banc de touche seulement à partir de 2025, victimes de ce venin. Alors que le Medef rêve d'imposer ces règles partout, ne laissons pas le patronat dicter sa loi, ce n'est pas une fatalité, nous n'avons pas à accepter sa logique, résistons, dénonçons collectivement les incohérences, refusons d'être isolés puis brisés. Sans nous les patrons ne gagnent rien, ne l'oublions pas! C'est maintenant que tout se joue.

AUTOMOBILE : LA CFC/CGC Renault fière d'être certifiée par le MEDEF pour la métallurgie

Et il ne s'agit malheureusement pas d'une blague : dans un tract, la CFE-CGC du groupe Renault met en avant 4 de leurs élus « formés et certifiés » par l'UIMM, à savoir la branche métallurgie du MEDEF. En plus de se tirer une balle dans le pied avec la remise en cause du critère « d'indépendance », pourtant obligatoire dans le code du travail, la CFE-CGC devrait aller au bout de sa logique et demander l'affiliation au MEDEF. Rejoignez plutôt SUD industrie et participez à notre formation/débats/action sur le sujet le 16 novembre 2023.



D'AUTRES FORMATIONS EN PREPARATION

Dans le dernier numéro, l'institut de formation et d'études des secteurs industriels de SUD-Solidaires (IFESIS) annonçait la formation nationale trésorerie les 17 et 18 octobre. D'autres formations sont en préparation : la première, nationale également, pour nos défenseurs syndicaux afin de pouvoir agir dans les conseils de prud'hommes. La seconde, pour continuer de structurer et d'accompagner les équipes syndicales, avec un calendrier en préparation pour 2024; Pour toutes vos demandes, contactez directement la_permanence@sudindustrie.org